■ ACADEMIE TRANSNATIONALE DE GENEVE, à Genève, rue de Lyon 34, c/o Mme Maria-Luminita Rollé. Nouvelle association. Statuts du: 17.06.2003. But: recherche; sauvegarde et mise en valeur des patrimoines culturels universels dans le cadre d'une tradition universitaire suisse de qualité; favoriser un libre échange et une expression indépendante de la pensée, ainsi que la collaboration entre les représentants des différentes cultures, notamment par la publication des travaux; affirmer le dépassement des particularismes et des discriminations, ainsi que défendre la tolérance par rapport aux positions politiques, socioéconomiques, religieuses, ethniques et idéologiques; établir et maintenir une attitude professionnelle confiante entre les membres; développer une approche pluridisciplinaire prenant en compte les différences de mentalité, afin de remédier à la perte de traditions, de langues et d'identités. Ressources: cotisations des membres, dons, recettes des manifestations, legs. Administration: le comité. Rollé Ludu Luminita, de Lausen, à Genève, présidente, Page André, de et à Genève, vice-président, tous deux avec signa-

Journal no 7130 du 25.06.2003 (01060224 / CH-660.1.243.003-4)

ture collective à deux.